

<http://solidaires-meteo.org/CTP-DSI-du-7-novembre-2006.html>



CTP DSI du 7 novembre 2006

- Sections locales - Toulouse - CTSS DT DSO DSI -

Date de mise en ligne : jeudi 23 novembre 2006

Copyright © Solidaires-Météo - Tous droits réservés

[]

2Compte-rendu SPASMET- Solidaires du CTP/DSI du mardi 07 novembre 2006.2[]

Etaient présents pour le SPASMET Solidaires : Jean-Marie Priéto, Gilles Gély et Laurent Dégeilh.

1. Règlement intérieur du CTP :

Après plusieurs itérations au cours des précédents CTP, la version finale du règlement intérieur est enfin validée. Le SPASMET fait remarquer que les délais de mise à disposition des documents préparatifs au CTP ne sont toujours pas respectés : dont acte de la direction qui, comme d'habitude, promet de corriger cela.

2. Examen du cadre de fonction

- TROED

La direction de la DSI ne propose pas de modification du TROED pour 2007, nous persistons à penser que c'est peu ambitieux au vu des projets en cours (SOPRANO, Super Calculateur,...) et de la charge de travail actuelle dans toutes les divisions de la DSI.

L'administration souhaite, quant à elle, un statu-quo se retranchant derrière la future restructuration de la DSI (et ses impacts possibles en terme de personnel). Le président du CTP laisse échapper cependant que la tendance actuelle n'est, surtout pas, à l'augmentation des effectifs...

Vote : Pour 6 (Administration) Contre : 5 (Personnels) Refus de vote : 1

- Primes informatiques

Pour remédier au déficit de primes chefs exploitations en raison de 3 nouveaux qualifiés, la direction de la DSI a demandé un rééquilibrage des primes, à savoir -2 analystes et -1 programmeur système.

Reconduction de la demande de reconnaissance de deux primes (équivalent chef d'exploitation) pour les postes de techniciens d'AMI.

Nous renouvelons le souhait que la direction s'implique fortement sur cette demande qui ne progresse pas auprès de la DRH.

Vote : Pour 11 (Administration et Personnels) Abstention : 1 (Personnels)

► CUT :

Maintien de la demande à l'échelon CUT du poste d'adjoint au chef de la division DEV.

Le SPASMET fait remarquer le faible nombre de CUT à la DSI par rapport aux autres services de l'établissement.

Vote : Pour 11 (Administration et Personnels) Abstention : 1 (Personnels)

- ITS fonctionnelle

Malgré l'opposition des syndicats aux derniers CTP au sujet de la mise en oeuvre de la modulation des primes, la

direction revient à la charge en proposant pour 2007 le poste de RAQ (relançant le serpent de mer de la non-reconnaissance des « techniques » par rapport aux commerciaux, aux « managers » et autres ...)

Signalons que pour 2006, cette prime a été attribuée à DEV/DA, sorte de compensation avant sa nomination à l'échelon CUT.

Tant qu'à faire, pourquoi ne pas avoir la même logique pour les postes de techniciens d'AMI en attente de primes informatiques ?

Vote : Pour 6 (Administration) Abstention :5 (Personnels) Refus de vote : 1

3. Plan de formation.

Une présentation et un bilan est fait par DP/AR/FP ; la durée moyenne de formation par agent du service est approximativement de 5 jours ce qui cadre avec les résultats nationaux.

Le SPASMET fait remarquer que la formation CT est sans doute à ajuster pour mieux répondre aux besoins.

4. Frais du personnel.

De nouvelles modalités liées aux déplacements en mission sont entrées en vigueur le 1er novembre , ce qui entraîne enfin une revalorisation des remboursements des frais de séjour.

5. Démarche stratégique.

Le président nous fait un état des lieux : à l'heure actuelle, de nombreuses réflexions sont menées autour de 3 axes principaux (Missions de MF, Europe et commerce).

Elles déboucheront sur des scénarii qui influenceront les décisions de la direction dans les 10 ans à venir, en particulier dans le cadre de la DSI pour la détermination du nouveau schéma directeur de l'informatique.

6. Questions diverses.

Le niveau sonore en Salle Calcul pose problème : il est au delà des normes. D'autres travaux d'isolation phonique sont prévus mais, pour l'instant, l'examen des solutions techniques n'est pas achevé. Par ailleurs, le nombre de casques anti-bruit est insuffisant. Le président du CTP nous a assuré que ces points seraient traités en priorité.

Une unité administrative va être créée à la DT, elle pourra enfin assurer la gestion humaine et financière de la DSI.

Le directeur de la DSI confirme que certains groupes de travail sur la réorganisation de la DSI ont démarré.